

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 15 FÉVRIER 2024

L'an **deux mille vingt-quatre**, le quinze février, à 17h30, le Conseil Communautaire de la Communauté des Communes du Diois (Drôme) dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à Recoubreau-Jansac, sous la Présidence de Monsieur Alain Matheron, Président.

Date de la convocation du Conseil : 07/02/2024

<p>Nombre de conseillers en exercice : 74 Présents : 45 Pouvoirs : 7 Votants : 52</p>	<p><u>ANCIEN Canton de Luc-en-Diois</u> : MM. BOEYAERT (AUCELON), PHILIPPE (BARNAVE) ; FAUCHIER (BEAUMONT EN DIOIS) ; VILLET, FAURE (CHARENS) ; JULIEN (LESCHES EN DIOIS) ; FALCON (LES PRÉS) ; BREYTON, MELLET (LUC EN DIOIS) ; GUILHOT (MISCON) ; LECLERCQ (MONTLAUR EN DIOIS) ; JOUBERT (POYOLS) ; ROUIT (RECOUBEAU-JANSAC) ; ARAMBURU (VALDROME) ; MEYSONNIER (VAL MARAVEL). PRÉSENT EN QUALITÉ DE SUPPLÉANT : MM. VIRET (BEAURIERES) ; LAUBY-CHALANCON (LA BATIE DES FONDS) ; BOMPARD (MISCON). <u>ANCIEN Canton de Die</u> : MM. GAUTIER (BARSAC) ; MEJEAN (CHAMALOC) ; BELVAUX, BIZOUARD, GIRARD A., GIRARD S., LLORET, MOUCHERON, PERRIER, REY, SICARD, TREMOLET (DIE) ; SELLIER (MARIGNAC) ; GERY (MONTMAUR EN DIOIS) ; ROLLAND (PONET ST AUBAN) ; VINAY (PONTAIX), ALLEMAND, MOLLARD (SOLAURE-EN-DIOIS) ; WOLF-ROY (ST ANDÉOL) ; MONGE (STE CROIX) ; GUILLEMINOT (VACHERES EN QUINT). PRÉSENT EN QUALITÉ DE SUPPLÉANT : GUE (MARIGNAC). <u>ANCIEN Canton de La Motte Chalancon</u> : MM. BAUDIN (BELLEGARDE EN DIOIS) ; PLASSE (CHALANCON) ; VINCENT (PRADELLE) ; DELAGE (ST DIZIER EN DIOIS). PRÉSENT EN QUALITÉ DE SUPPLÉANT : <u>ANCIEN Canton de Châtillon-en-Diois</u> : MM. TOURENG (BOULC) ; MATHERON (LUS LA CROIX HAUTE) ; CRIQUI, FAVIER (MENGLON) ; PELLINI (ST ROMAN). PRÉSENT EN QUALITÉ DE SUPPLÉANT : <u>POUVOIRS</u> : MM. ANGIBAUD (ESTABLET) à DELAGE (SAINT-DIZIER) ; JOUBERT (DIE) à GIRARD (DIE) ; GUENO (DIE) à SICARD (DIE) ; TESSERON (DIE) à PERRIER (DIE) ; BERTRAND (DIE) à BIZOUARD (DIE) ; LAVILLE (DIE) à TREMOLET (DIE) ; BECHET (DIE) à MOUCHERON (DIE). <u>EXCUSÉS</u> : MM. CHARMET (CD DROME) ; BUIS (CD DROME) ; GUIRONNET (ROMEYER) ; COMBEL (LA MOTTE-CHALANCON) ; ANGIBAUD (ESTABLET) ; MOLINA (BEAURIERES) ; GIROUD (PENNES-LE-SEC) ; VIOSSAT (ROCHEFOURCHAT) ; PATRAS (ROCHEFOURCHAT) ; VINCENT (CHATILLON-EN-DIOIS) ; VANONI (CHATILLON-EN-DIOIS) ; JOUBERT (DIE) ; BERNARD (LUS-LA-CROIX-HAUTE) ; DU RETAIL (DIE) ; GUENO (DIE) ; TESSERON (DIE) ; BERTRAND (DIE) ; FAURE (CHARENS) ; VILLET (CHARENS) ; LAVILLE (DIE) ; BECHET (DIE). ARRIVEE/DÉPART EN COURS DE SÉANCE : <u>ÉGALEMENT PRÉSENTS</u> : FORTIN, COSTE, PITTE.</p>
---	---

Le quorum est atteint.

Daniel Rolland est secrétaire de séance.

Le procès-verbal du 14 décembre 2023 est adopté à l'unanimité.

Ont été présentées en séance les 8 délibérations suivantes :

Délibération C240215-01 :

Finances : Débat d'orientation budgétaire

Approuvée

Délibération C240215-02 :

Finances : Fixation des Attributions de compensation (AC) 2024

Approuvée

ARNAYON
AUCELON
BARNAVE
BARSAC
BEAUMONT-EN-DIOIS
BEAURIERES
BELLEGARDE-EN-DIOIS
BOULC
BRETTE
CHALANCON
CHAMALOC
CHARENS
CHATILLON-EN-DIOIS
DIE
ESTABLET
GLANDAGE
GUMIANE
JONCHERES
LA BATIE-DES-FONTS
LA MOTTE-CHALANCON
LAVAL D'AIX
LES PRÉS
LESCHES-EN-DIOIS
LUC-EN-DIOIS
LUS-LA-CROIX-HAUTE
MARIGNAC
MENGLON
MISCON
MONTLAUR-EN-DIOIS
MONTMAUR-EN-DIOIS
PENNES-LE-SEC
PONET-ST AUBAN
PONTAIX
POYOLS
PRADELLE
RECOUBEAU-JANSAC
ROCHEFOURCHAT
ROMEYER
ROTTIER
SAINT-ROMAN
SOLAURE-EN-DIOIS
ST ANDEOL-EN-QUINT
ST DIZIER-EN-DIOIS
ST JULIEN-EN-QUINT
ST NAZAIRE-LE-DESERT
STE CROIX
VACHERES-EN-QUINT
VAL MARAVEL
VALDROME
VOLVENT

Délibération C240215-03 :

Finances : Ouverture anticipée des crédits d'investissement au Budget principal 2024

Approuvée

Délibération C240215-04 :

Mobilité : Adhésion à l'association Dromolib

Approuvée

Délibération C240215-05 :

SPANC : Présentation du Rapport 2023 sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif

Approuvée

Délibération C240215-06 :

PLANIFICATION : Convention de Veille et de Stratégie Foncière entre EPORA-POYOLS et CC Diois

Approuvée

Délibération C240215-07 :

ALIMENTATION : Plan de financement pluriannuel prévisionnel du Projet Alimentaire Territorial

Approuvée

Délibération C240215-08 :

Déchet : Convention tripartite de partenariat de réemploi d'objets et matériaux entre la CCD, l'association Bis-Usus et Aire

Approuvée
